



Licenciement prévu pour le mois de decembre

Par **katrine0511_old**, le **17/11/2007** à **14:40**

bonjour je me permet de vous reecrire car je suis un peu perdu,, je travaille depuis le 04/12/1998 dans une usine automobile, depuis le 26/01/2006 j'etais e,arret maldie ou plutot en maladie professionnelle jusqu'au 31/10/2007 ou le medecin conseil a consolider mon dossier,, suite a une operation de l'epaule qui na pas reussi,, et une prochaine operation prevu au mois de janvier de la hanche,, mon medecin du travail ma mis inapte le 27 octobre date a laquelle j'etais encore en arret,, mon employeur a refuser cette date pour cause d'arret de travail donc je suis retourner le 6 novembre ou il ma mis inapte temporairement pour 15j dans tt la fabrication,, j'ai un prochain rdv le 20 novembre 2007,, entre temp j'ai contacter mon employeur pour demander de me mettre en congé,, j'ai d'ailleur signé ma feeuille de congé jeudi, ojourd'hui par recomander je recois une lettre de mon employeur le disant que ils avais decider que je devais me rendre chez mon medecin de travail le mercredi 21 novembre a 16h,, et que je ne serai pas renumerer pour ce temp de travail?? que dois-je penser de ca pourriez vous svp m'aider,,, je vous remerci bon week end